

Droit des obligations III

DRC 2514-4795 BB00

Trimestre d'automne 2023

Professeure : Sarah Berger Richardson
Courriel : sbergerr@uottawa.ca
Heures de bureau : Sur rendez-vous via la plateforme Microsoft Bookings
Horaire de cours : mardi 13h à 15h 50

Politique sur les courriels : Avant d'envoyer une question par courriel, veuillez lire attentivement ce plan de cours et consulter les ressources associées, incluant les annonces sur Brightspace. Veuillez allouer au moins deux (2) jours ouvrables avant de faire un suivi.

I. Description du cours

Le cours abordera les fondements et les conditions d'application de la responsabilité civile : la trilogie de faute, préjudice et lien de causalité; la responsabilité pour le fait d'autrui et pour le fait des biens; les cas d'exonération et de partage de responsabilité; et certains régimes spéciaux d'indemnisations. Le cours abordera également les enjeux éthiques qui sous-tendent le régime de responsabilité civile.

II. Objectif du cours

Le cours permettra à l'étudiant(e) de :

- **comprendre et d'exposer** les concepts et les principes de base du droit de la responsabilité civile;
- développer sa capacité **d'analyse et de synthèse** par la mise en œuvre des règles applicables en responsabilité civile à des situations pratiques;
- développer sa capacité de **raisonnement juridique et de rédaction juridique**; et
- avoir un **regard critique** quant aux textes législatifs, à la jurisprudence et aux positions doctrinales;

III. Méthode d'enseignement

Le cours se fera principalement par l'enseignement magistral auquel les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à participer. Les étudiant.e.s devront préalablement avoir pris connaissance de la doctrine et de la jurisprudence assignées à chaque cours. Certaines portions de cours seront dédiées à la résolution de problèmes pratiques à partir des notions vues en classe et impliquant la participation de tous.

IV. Matériel requis

Code Civile du Québec

La jurisprudence et la doctrine obligatoire seront mis en ligne sur Brightspace. Des liens aux lectures seront fournis pour chaque module.

V. Matériel supplémentaire

Ouvrage de référence suggéré :

Jean-Louis BAUDOIN, Patrice DESLAURIERS et Benoît MOORE, La responsabilité civile, Vol. I, 9e éd., Cowansville, Yvon Blais, 2021

- Disponible gratuitement, en version électronique, sur La Référence. Pour y accéder, consulter la page de la bibliothèque de droit : <https://biblio.uottawa.ca/fr/bibliotheque-droit-brian-dickson>

VI. Méthodes d'évaluation

Examen de mi-session : 30% préjudiciable

- Examen à livre fermé en classe.

Examen de fin de session : 70 % préjudiciable

- Examen à livre fermé en classe.

VII. Politiques d'évaluation et attentes

Présence : La présence à chaque classe est obligatoire. Si vous devez vous absenter pour un cours, il est votre responsabilité d'obtenir les notes de cours auprès d'un.e collègue.

Après avoir pris connaissance du matériel, des questions de suivi peuvent être discutées avec la professeure durant ses heures de bureau.

Engagement en termes de temps : Pour bien réussir un cours de 3 crédits, les étudiant.e.s devraient s'attendre à consacrer au moins 6 heures par semaine à des lectures et des études en su du temps en salle de classe, pour un total de 9 heures par semaine.